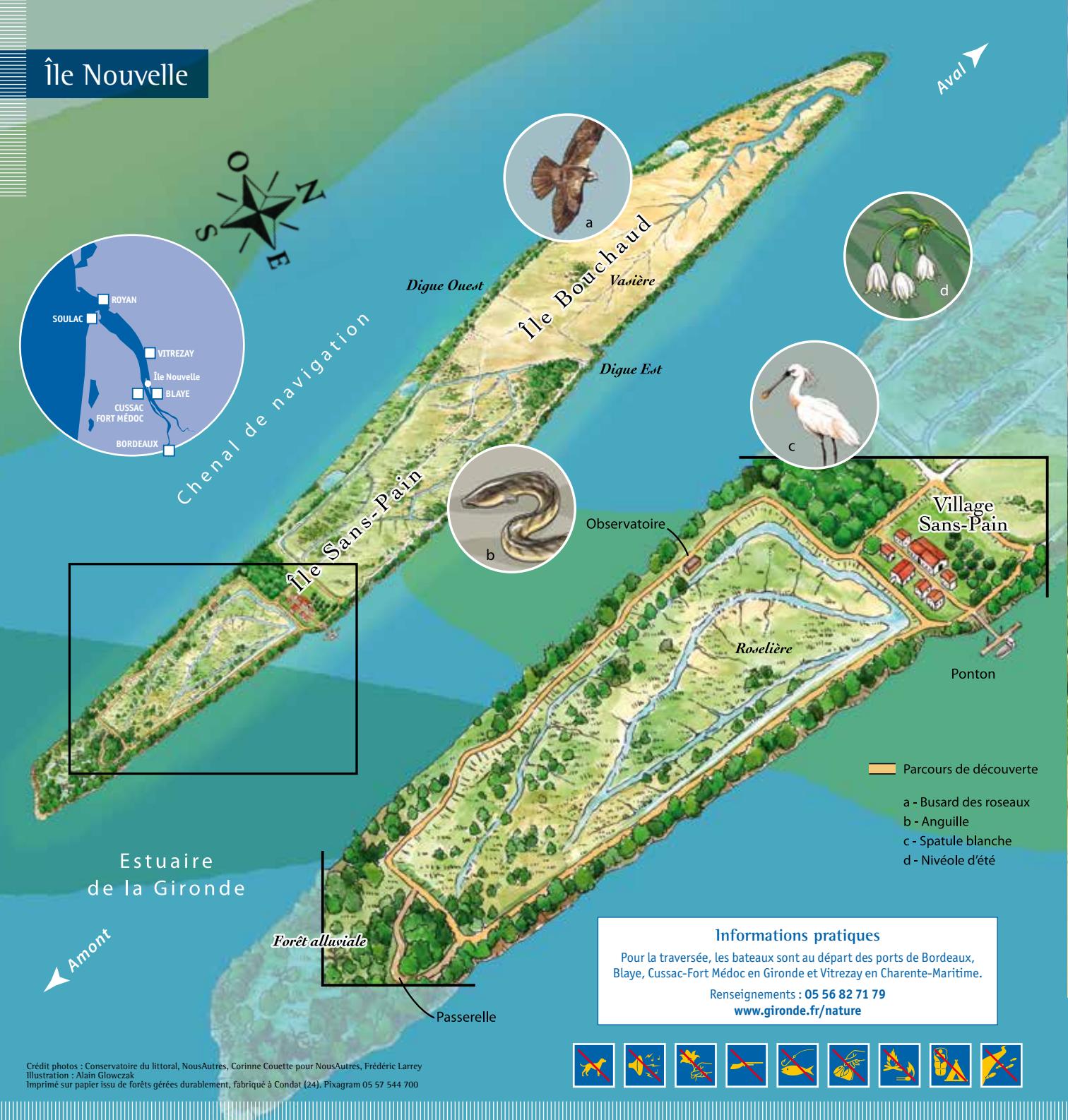


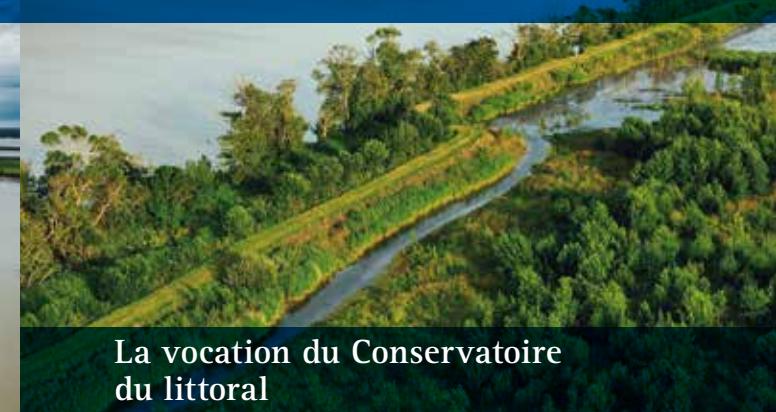
Île Nouvelle



Île Nouvelle

Blaye – Saint Genès de Blaye





Une île en mouvement

Au cœur de l'estuaire de la Gironde, l'Île Nouvelle s'étire sur 6,3 km de long. Son extrémité sud voisine avec Fort Pâté, fortification fluviale du triptyque défensif imaginé par Vauban, le « verrou de l'estuaire », entre la Citadelle de Blaye sur la rive droite et Fort Médoc à Cussac, sur la rive gauche.



Cette île est une jeunette ! Elle apparaît sur les cartes pour la première fois en 1825 sous la forme de deux îles, Bouchaud et Sans-Pain, façonnées quelques décennies auparavant par la rencontre des sédiments de la Garonne et de la Dordogne et des sables marins transportés par les marées de l'estuaire.

Les hommes l'ont ensuite modelée par endiguements successifs pour profiter de la fertilité de ses terres alluviales, s'y installer pour cultiver la vigne, puis le maïs et un jour la quitter.

Quand en 1991 le Conservatoire achète l'Île Nouvelle aux héritiers du dernier exploitant agricole puis en confie la gestion au Département de la Gironde, c'est le début d'une nouvelle aventure. La nature va reprendre sa place et offrir aux visiteurs toutes les promesses de son insularité !



En février 2010, la tempête Xynthia a provoqué une brèche sur la digue au nord-est de l'île. Volontairement, la brèche n'a pas été colmatée. C'est maintenant un vaste espace rendu aux humeurs de l'estuaire qui entre et sort. Tout un processus de renaturation s'est mis en route, suivi par un programme scientifique. Une vasière a remplacé les cultures et cette zone humide développe un magnifique potentiel écologique. L'île est située sur un important axe migratoire, les oiseaux ont vite compris qu'un lieu de quiétude et de nourrissage était à leur disposition. Voilà pourquoi tout le nord de l'île n'est pas accessible à la visite. Il est important de respecter les consignes et de ne pas s'aventurer hors du sentier de découverte.

Du ponton de débarquement, on accède au village Sans-Pain, constitué d'une rue unique. On y imagine la vie des « lloûts » ses anciens habitants, ouvriers agricoles et leurs enfants, régisseur, maître d'école... Le boisement qui fait face au village est un lieu de nidification élu par les spatules, aigrettes et autres hérons ; personne n'y va !

Vers le sud, par un sentier en boucle de 3 km sur les digues, le visiteur découvre les différentes ambiances de l'île, son histoire et celle de ses habitants. La digue délimite un marais (casier) isolé de l'estuaire et alimenté par une écluse. Des roselières et toutes sortes de plantes hydrophiles, communes ou rares, s'y épanouissent. Les berges sont soumises aux marées et le sud de l'île est couvert d'un boisement alluvial qui la rend impénétrable. Cette promenade, ponctuée par 11 stations d'interprétation est une invitation à la découverte, à la connaissance mais aussi à la rêverie, à l'évasion, à l'émerveillement des sens.

La vocation du Conservatoire du littoral

Elle répond à des enjeux de société fondamentaux : prévenir la disparition et la banalisation des espaces naturels du littoral, zones à la fois sensibles et très convoitées.

Le cœur de sa mission, c'est l'acquisition foncière, pour préserver irréversiblement.

En achetant des terrains, le Conservatoire du littoral, les protège sur le long terme. Il les restaure et les aménage afin de maintenir la richesse biologique, esthétique et identitaire de nos côtes et d'en permettre le libre accès à tous.

Cette action s'appuie sur un partenariat de longue durée avec les collectivités territoriales, les établissements publics, les associations environnementales et des fondations d'entreprise. La délégation de rivages Aquitaine, basée à Bordeaux, intervient sur trois départements littoraux, Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques. Une équipe de 9 personnes assure la veille foncière et l'acquisition des terrains et pilote la gestion des sites confiée à ses partenaires pour un littoral protégé et ouvert à tous.

En Gironde, le Conservatoire du littoral et le Département ont depuis 1990 des objectifs communs en faveur des espaces naturels.

Le Conservatoire mène une action foncière en adéquation avec la politique des Espaces Naturels Sensibles du Département et avec son soutien financier.

Cette approche commune du littoral vise à préserver le cadre de vie de ses habitants, ses ressources naturelles et s'accompagne par un programme d'accueil en faveur du public.

Sur l'Île Nouvelle, propriété du Conservatoire du littoral, le Département est en charge de la gestion et de la valorisation. A ce titre, il a investi près de 6 millions d'euros pour aménager une partie de l'île dédiée à l'accueil du public. Ce programme a été cofinancé à 25% par l'Europe, l'Etat, la Région et le Conservatoire.

www.conservatoire-du-littoral.fr www.gironde.fr



La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne la délégation Aquitaine dans son programme d'investissement, son fonctionnement et sa communication.